

MOYENS LOGISTIQUES MOTOCYCLISTES UMZ ET SME



**L'UNSA POLICE par l'intermédiaire de son Secrétaire Général Philippe CAPON
saisit le Directeur du SAELSI, Jean BOUVEROT**



Référence: PC-SG/SEC2019 - 24

UNSA POLICE

Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org Site : <http://unsa-police.fr>
Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Paris, le 22 Mars 2019

Monsieur Jean BOUVEROT
Chef du Service Achat, Equipements et
Logistique de la Sécurité Intérieure
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur,

Le 12 Mars 2019, un télégramme officiel de la Direction Centrale des CRS sur l'évolution du vestiaire Maintien de l'ordre sur le site de commande VETIPOL, référencé TO PN/DCCRS/SDSO/EAI/NR 19325, annexé au présent, intégrant sur le compte à points, trois effets supplémentaires :

- SAC DE COUCHAGE 89 points
- SAC MO PORTAGE DOS 186 points
- VALISE DE TRANSPORT 297 points

L'UNSA POLICE prend note de cette évolution mais vous demande par le présent courrier d'intégrer également ces trois moyens supplémentaires sur le compte à points des motocyclistes CRS des UMZ et de la SME.

Pour précision, ces spécialistes participent très régulièrement à des déplacements tout au long de l'année et doivent disposer logistiquement de ces trois effets à l'instar de leurs homologues des USG.

L'UNSA POLICE souligne, à travers ces quelques lignes, l'engagement exponentiel de ces forces mobiles depuis maintenant plusieurs années.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments respectueux.

cordialement

Philippe CAPON

Le Secrétaire Général
UNSA POLICE

*Suite à l'évolution du vestiaire
« Maintien de l'ordre »
intégrant trois effets supplémentaires sur
le compte à points de nos collègues des USG,
sur le site de commande VETIPOL*

*L'UNSA POLICE saisit par courrier officiel
le Directeur du Saelsi*

*pour rajouter ces trois moyens supplémentaires
sur le compte à points
DES MOTOCYCLISTES CRS DES*

UNITES MOTOCYCLISTES ZONALES UMZ
et de la
SECTION MOTOCYCLISTE D'ESCORTE SME

- SAC DE COUCHAGE
- SAC MO PORTAGE DOS
- VALISE DE TRANSPORT

*Pour l'UNSA POLICE, une nouvelle fois les
Motocyclistes CRS sont laissés pour compte.*

*Mais notre saisie officielle devrait permettre
de rétablir une nouvelle fois
ces spécialistes dans leurs droits !!!*

Christophe COURCEL
Délégué National Motocyclistes

**L'UNSA POLICE, la force de propositions
au service des Motocyclistes**



UNSA POLICE

Affilié à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org Site : <http://unsa-police.fr>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence: PC-SG/SEC2019 - 24

Paris, le 22 Mars 2019

Monsieur Jean BOUVEROT
Chef du Service Achat, Equipements et
Logistique de la Sécurité Intérieure
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur,

Le 12 Mars 2019, un télégramme officiel de la Direction Centrale des CRS sur l'évolution du vestiaire Maintien de l'ordre sur le site de commande VETIPOL, référencé TO PN/DCCRS/SDSO/EAI/NR 19325, annexé au présent, intégrait sur le compte à points, trois effets supplémentaires :

- SAC DE COUCHAGE 89 points
- SAC MO PORTAGE DOS 186 points
- VALISE DE TRANSPORT 297 points

L'UNSA POLICE prend note de cette évolution mais vous demande par le présent courrier d'intégrer également ces trois moyens supplémentaires sur le compte à points des motocyclistes CRS des UMZ et de la SME.

Pour précision, ces spécialistes participent très régulièrement à des déplacements tout au long de l'année et doivent disposer logistiquement de ces trois effets à l'instar de leurs homologues des USG.

L'UNSA POLICE souligne, à travers ces quelques lignes, l'engagement exponentiel de ces forces mobiles depuis maintenant plusieurs années.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments respectueux.

Cordialement .

Philippe CAPON

Le Secrétaire Général
UNSA POLICE